

## TRAME POUR UNE REUNION DE RENTREE PARENTS / PE EN MATERNELLE

Il est parfois difficile de faire prendre conscience à certaines familles des **enjeux de l'école maternelle**.

Il arrive en effet que les enseignants d'école maternelle soient jugés moins qualifiés que leurs collègues travaillant à l'école élémentaire, les parents pensant qu'ils sont moins diplômés ou que leur nomination en maternelle est une relégation ou une sanction. Cela dénote évidemment le peu de cas qui est alors fait de l'école maternelle elle-même, qui est vue comme une sorte de garderie améliorée, sans réelle importance pour la suite de la scolarité.

Ces dernières années, des personnes jouissant d'une certaine notoriété ont en outre malencontreusement diffusé dans l'opinion des jugements dévalorisant les personnels et le rôle de l'école maternelle.

La réunion de rentrée, qui rassemble tous les parents d'élèves, est donc un moment essentiel pour corriger ces idées fausses et favoriser des représentations de l'école maternelle vraies et motivantes pour les élèves, leurs familles et les maîtres.

Elle doit être annoncée avec solennité, en précisant les grandes lignes du contenu et en attachant du prix à la présence de toutes les familles.

### ► L'INVITATION

Les parents sont **invités** à rencontrer l'enseignant (les enseignants) responsable(s) de la classe de leur enfant. L'information est le plus souvent transmise par le "cahier de liaison".

Ils doivent être prévenus au minimum 15 jours avant la date prévue. Il est important de vérifier que l'information soit parvenue aux destinataires (signature des parents)

**En maternelle, la présentation de l'ATSEM est nécessaire.**

Au cas où il y aurait deux enseignants sur la classe, il serait fortement souhaitable qu'ils soient présents afin de montrer aux parents la cohérence dans les apprentissages.

### ► LE JOUR DE LA REUNION

Trouver un moyen de savoir quels parents étaient présents afin de pouvoir prendre contact (ou transmettre un compte-rendu) à ceux qui n'ont pu se déplacer.



*Exemple : prévoir une feuille au nom de chaque enfant avec des informations quelconques (nouveaux horaires de l'école, surtout cette année ! calendrier des vacances scolaires...). Les feuilles restantes correspondront aux parents absents (et seront collées dans le cahier de liaison de l'enfant).*

La réunion peut commencer par la présentation de l'enseignant-e (ou des enseignant-es) de la classe ainsi que de l'ATSEM, puis la présentation de l'effectif de la classe par section et par genre.

Au cours de la réunion, on mettra l'accent sur :

- le règlement départemental et le règlement intérieur de l'école  
(peut se faire en présence du directeur qui rappelle les règles de fonctionnement de l'école : entrées/sorties, modalités en cas d'absence de l'enfant...)
- l'organisation pédagogique  
(les choix des maîtres pour la réussite des élèves)
- les objectifs de l'école maternelle  
(les programmes, la progression des activités, les cycles)
- l'approche professionnelle qui guide l'attitude des personnels de l'école  
(égalité de traitement des familles, souci du service public, objectif de réussite pour tous les élèves)

A l'issue de chacun de ces chapitres, un moment est dévolu aux questions que les parents désirent poser aux enseignants.

- **coopérative scolaire** : Il est important de vous renseigner sur son fonctionnement et expliquer aux parents à quoi vont servir les sommes collectées (prise en charge financière d'une partie des sorties scolaires, achat de petit matériel, de jeux pour la classe...)

**NB.** *Au cours de cette rencontre, il faut garder à l'esprit que dans l'assistance se trouvent des parents qui ont des vécus divers de l'école, les uns excellents, les autres catastrophiques, et qu'ils ont donc aussi des représentations différentes de l'école, lieu d'épanouissement pour les uns, enfer destructeur pour les autres. Faire en sorte que chacun trouve une réponse satisfaisante à ses espoirs et à ses inquiétudes est pour l'école la moindre des obligations.*

Le maître de la classe pourra ensuite présenter aux parents :

- ses objectifs particuliers,
- les activités qu'il met en œuvre pour les atteindre,
- les modalités de fonctionnement de la classe.

Le sentiment final des parents devra être qu'ils ont rencontré des professionnels sûrs d'eux, soudés, travaillant en équipe, et en qui ils peuvent avoir toute confiance pour la réussite scolaire de leurs enfants.

C'est à cette condition préalable que les enfants eux-mêmes seront favorablement disposés à l'égard de l'école et des apprentissages.

**Si vous exercez en petite section, pensez également à :**

**1. présenter aux parents l'école maternelle de manière générale et en expliquer :**

- les enjeux, à la lumière des programmes et du socle commun des connaissances,  
(ce qu'on apprend, comment on apprend, ce à quoi on se prépare...)
- le fonctionnement particulier, adapté à l'âge des enfants qui y sont accueillis.  
(respect du rythme des enfants, part du jeu, place du langage et de la manipulation...)
- les engagements que cela implique de la part des parents.  
(ponctualité, fréquentation régulière, hygiène, intérêt pour l'école, confiance dans l'école...)



## **2. présenter aux parents les spécificités de la future école de leur enfant :**

- les locaux (qui leur seront montrés à l'issue de la réunion),
- les personnels (directeur/directrice, enseignant-es, ATSEM, personnels ayant en charge l'accueil périscolaire, AVS...)
- les règles de fonctionnement, (entrées, sorties, organisation du goûter, information des familles, demandes d'entrevue...)
- les choix pédagogiques, (organisation des classes, projet d'école, activités particulières, sorties...).

## **3. Informer les parents des dispositions particulières concernant :**

- les procédures d'aide aux enfants en difficulté
- l'accueil des enfants handicapés,
- les projets d'accueil individualisés pour les enfants allergiques ou sous traitement médical,
- la participation à la vie de l'école en tant qu'intervenant bénévole
- les rôles du conseil d'école et des représentants des parents d'élèves
- la manière dont ils peuvent préparer leur enfant à son premier contact avec l'école.



### **► LA RENTREE ECHELONNEE**

Il est courant de voir à la rentrée de septembre quelques nouveaux élèves de petite section pleurer, s'agripper aux vêtements des parents qui les accompagnent ou tenter de les rejoindre alors qu'ils ont déjà quitté l'école.

Lorsque l'effectif de la classe est important, il est possible d'aménager ces premières journées en n'accueillant pas tous les nouveaux élèves en même temps. Cette rentrée qu'il est convenu d'appeler échelonnée peut se faire sur deux jours, avec un demi effectif différent chaque jour, ou sur les quatre premières demi-journées en accueillant chaque demi-classe une fois le matin et une fois l'après-midi. D'autres solutions sont envisageables, mais ce dispositif ne saurait toutefois se prolonger au-delà de deux jours, le service public d'accueil des enfants à l'école maternelle se devant d'être offert et complet pour tous dès l'ouverture à ce droit.

NB : Ce dispositif pourra avoir été présenté, justifié et adopté ponctuellement en conseil d'école, ou faire partie d'une action du projet d'école. Enfin, l'inspecteur de circonscription en aura été informé au préalable.

### **► LA PHASE TRANSITIONNELLE**

Une proportion de nouveaux élèves ont des difficultés à accepter la séparation d'avec la famille ou perçoivent le grouillement du milieu scolaire comme une menace. Les raisons de ces difficultés doivent être recherchées dans l'inquiétude des parents et la représentation qu'ils ont de l'école et qu'ils ont transmises à leur enfant.

Il est donc essentiel que l'école offre d'abord aux familles un visage accueillant, sécurisant, attentif au bien-être de l'enfant.

En début d'année, on acceptera facilement dans la classe un peu de la maison, le « doudou », la sucette ou tout autre objet susceptible de rassurer l'enfant. Après quelques semaines, cet objet transitionnel pourra être conservé dans le sac, à portée de main, et ne servir que dans les moments difficiles ou pour accompagner l'endormissement, si nécessaire.

Les parents pourront accompagner leur enfant jusque dans la classe pendant une période de durée variable en fonction des capacités d'adaptation de chaque enfant. Le maître veillera cependant à ce

que cette pratique ne se prolonge pas outre mesure. Il n'est en effet guère productif d'accepter qu'une horde de parents investisse la classe au moment de l'accueil du matin. Ils doivent comprendre que le temps scolaire est un temps de découverte de la vie collective et un temps d'apprentissages dont ils doivent en toute connaissance de cause s'exclure pour qu'il soit réel et efficace.

La propreté, entendue comme faculté de contrôler ses sphincters, est une des conditions d'accueil à l'école maternelle. Il arrive cependant que certains enfants, pour des raisons diverses (handicap, maladie, souffrance psychologique ou carence éducative), et malgré les efforts des parents, aient des difficultés à être propres à l'école.

Lorsque la difficulté à être propre relève d'une pathologie diagnostiquée par un médecin, l'école ne doit pas pénaliser doublement l'enfant et sa famille ; l'enfant doit être accueilli, serait-ce au prix d'aménagements (achat d'une table à langer, par exemple).

Dans la plupart des cas, un simple temps d'adaptation est suffisant. L'école doit alors accueillir l'enfant tout en aidant sa famille à résoudre la difficulté. Le médecin et le psychologue scolaires peuvent alors être sollicités.



Pensez à faire remplir un tableau avec les plages de disponibilités des parents sur la semaine... très utile pour l'organisation de vos futures sorties scolaires !

NOM-Prénom	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après-midi			////////////////////		
Merci de bien vouloir cocher la/les plages horaires auxquelles vous pourriez vous rendre disponible pour accompagner la classe.					

## ► RELATIONS AU QUOTIDIEN AVEC LES PARENTS

Ne pas oublier :

- L'information aux deux parents en cas de séparation.
- La **confidentialité** nécessaire pour permettre la confiance (échanges oraux et écrits).

En maternelle, l'ATSEM doit également respecter cette confidentialité.

- Ne pas attendre une difficulté ou un conflit pour rencontrer les parents.
- La plus grande attention est nécessaire aux cahiers et annotations.
- Un entretien individuel se prépare (constat / objectif / stratégie / décision / contrat).

Ce n'est ni le procès de l'élève ni celui des parents. Attention aux conseils ou contrats inapplicables.